

Portail SY

Les bonnes pratiques à adopter

Pour permettre un règlement plus rapide de vos factures, voici les bonnes pratiques à adopter lors du dépôt de vos factures sur le portail SY de CEGEDIM

Numéro de facture



Votre numéro de facture doit correspondre à tous les caractères indiqués sur votre document



Ne pas mettre :

- ♦ "n"
- ♦ "#"
- ♦ "Facture" sauf si cela fait partie de votre numéro de pièce
- ♦ d'espace qui sont considéré comme des caractères qui ne sont pas dans votre numéro de facture



Si les conditions ne sont pas respectées, nous serons obligés d'annuler votre facture non intégrable et de vous demander un nouveau dépôt

Bon de commande



Le bon de commande doit être vidéocodé en entier et conforme à l'information donnée par vos interlocuteurs CDC



Voici les formalismes des commandes de la CDC :

- ♦ A.XXXXX-C.XXXXX (sous ce format précis)
- ♦ XXXXXXXXXX
- ♦ XXXXXXXX-X
- ♦ XXXXXXXX_XX-X

Les X représentants des chiffres



Ne pas rajouter des caractères supplémentaires



Un numéro erroné ou partiel entraîne des recherches interne et donc un allongement du délai de règlement

Coordonnées bancaires



L'IBAN vidéocodé doit être le même que celui inscrit sur la facture et intégral



Un IBAN français comporte 27 caractères et commence par "FR"



Un IBAN erroné ou partiel bloque la facture et nécessite une intervention supplémentaire allongeant le délai de règlement

Montant



Le montant vidéocodé doit être identique à la facture au centime près



Attention au montant pour les factures mentionnant un acompte



Un montant erroné ou incomplet entraîne l'annulation de la facture et un nouveau dépôt sera demandé

Facture d'acompte



Un acompte est une avance sur une prestation future, ce n'est pas un échelonnement de paiement



Le terme acompte doit apparaitre clairement

Bien indiquer le montant TTC de la prestation, le montant TTC de l'acompte à régler et sa quote part en pourcentage de la facture

→ Une facture d'acompte conforme permettra un traitement plus rapide

Facture de solde



La facture de solde permet de régler le restant de la prestation après le paiement de l'acompte



Bien indiquer :

- le montant TTC de la prestation
- déduire l'acompte déjà versé
- le net à payer ou solde TTC

Pensez à bien vidéocoder le numéro de l'acompte

→ Une facture de solde complète permet un rapprochement plus efficace des acomptes

Facture d'avoir



Un avoir matérialise un remboursement partiel ou total d'une facture émise précédemment



Pensez à bien vidéocoder le numéro de facture initiale

→ Une facture d'avoir conforme permettra un traitement plus rapide



A l'issue du vidéocodage de la facture, vous avez la possibilité de modifier les données si celles-ci ne correspondent pas à celles de votre PDF en complétant les champs sur la partie gauche de l'écran



En cas de questions, vous pouvez contacter :

➤ Assistance-SY@caissedesdepots.fr